VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TRACE DE CANNABIS À L'AÉROPORT

Par Profil supprimé Postée le 20/08/2019 22:34

Bonsoir,

J’aurais aimé savoir si en fumant de la résine de cannabis, il y avait un risque lors d’un contrôle à l’aéroport qu’un test révèle ce que j’ai fumé (bien sûr sans en avoir sur moi). J’aurais également voulu savoir si les résidus de cannabis restaient sur ou dans le corps pour toujours ou bien si ils peuvent disparaître.

Merci de toutes les réponses que vous pourrez m’apporter.

Mise en ligne le 22/08/2019

Bonjour,

A l'aéroport on ne vous fera pas passer de test pour "révéler ce que vous avez fumé". Ce n'est pas pratiqué.

Les résidus de cannabis que vous avez consommé s'éliminent du corps et finissent par disparaître. C'est plus ou moins long en fonction de votre niveau de consommation mais cela ne reste pas éternellement dans le corps.

Cordialement.